AAF-SA
Société anonyme au capital de 20.000.000 F
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
R.C.S. Evreux : B 775 574 213 (68 B 35)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1 juillet 1994

Le 1 juillet 1994, à 14 heures 30, le Conseil d'administration d'AAF-SA, société anonyme au capital de 20.000.000 F, s'est réuni au 69 avenue Victor Hugo, Paris (16).

Sont présents :
- M. Bruce E. Hebert;
- SnyderGeneral International, Inc., en la personne de M. Jean-Marie Nectoux, son représentant permanent.

Assistent également à la réunion
- MM. Millares, Perrot et Ducommun, délégués du Comité d'entreprise.

La moitié au moins des administrateurs étant effectivement présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la réunion du 3 mai 1994, qui a été communiqué aux administrateurs, est approuvé.

1. Election et pouvoirs du Président-directeur général

A l'unanimité, le Conseil d'administration réélit M. Michael R. Hulshoff en qualité de Président-directeur général, pour la durée de son mandat d'administrateur.

M. Hulshoff assumera la direction générale de la société et la représentera dans ses rapports avec les tiers. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que de ceux qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, M. Hulshoff est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

2. Nomination et pouvoirs d'un Directeur Général

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration élit, à l'unanimité, M. Joseph B. Hunter aux fonctions de Directeur général. La présente élection est faite pour la durée du mandat de Président-directeur général et avec les mêmes pouvoirs.

L'ordre du jour de la présente réunion étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

Le présent procès-verbal a été établi et signé, après lecture, par le Président et l'autre administrateur présent.

Certifié conforme :

PVCAAPAG